

SOMMAIRE

- 2 Val-de-Ruz officiel
- 3 Agenda
- 3 Orgue
- 3 Durandal
- 3 Mérites sportifs
- 5 Petites annonces
- 5 Snowbus
- 5 Structure d'accueil
- 5 Zone réservée
- 7 André Paratte
- 7 Facteur de campagne
- 7 Célébrités vaux-de-reuses
- 9 Résultats sportifs
- 10 Résultats sportifs
- 10 Les Quatre-Bornes

PHARMACIES DE GARDE

Le service de garde est assuré tous les jours en dehors des heures d'ouverture des pharmacies de la commune de Val-de-Ruz. Les dimanches et les jours fériés, la pharmacie de garde est ouverte de 11h00 à midi et éventuellement de 18h à 18h30.

Du 2 au 8 février 2019
Pharmacie Coop Vitality
Fontainemelon
032 853 26 30

Du 9 au 15 février 2019
pharmacieplus marti
Cernier
032 853 21 72

Du 16 au 22 février 2019
Pharmacie Coop Vitality
Fontainemelon
032 853 26 30

Médecin de garde 0848 134 13

Val-de-Ruz info

N° 184 | 7 février 2019

Journal fondé en 2010

IMPRESSUM Editeur: Val-de-Ruz Info, Ch. des Coedriers 9, 2052 Fontainemelon | **Président de la coopérative:** Daniel Schneider, 078 670 03 11, daniel.schneider@valderuzinfo.ch
Rédaction: Claire Wiget, 079 285 25 41, claire.wiget@valderuzinfo.ch | **Administration:** Bernadette Jordan, 032 853 70 64, bernadette.jordan@valderuzinfo.ch
Pour les questions administratives et commerciales: journal@valderuzinfo.ch | **Publicité:** Nadège Ribaux, 077 523 25 79, publicite@valderuzinfo.ch
Internet: www.valderuzinfo.ch | **Impression:** Val Impressions, Cernier | **Tirage:** 8'400 exemplaires | **Distribution:** bimensuelle dans tous les ménages du Val-de-Ruz
IBAN: CH34 8025 1000 0029 0688 4 | **Prochaine parution:** le jeudi 21 février 2019.



«On apprend à skier au télésiège des Loges» (photo fc).

flückiger
ELECTRICITE

Installations électriques - Appareils électroménagers - Installations photovoltaïques

Des solutions pour tous vos projets

2054 Chézard-St-Martin - Tél. 032 853 53 22

www.fluckigersa.ch

M ELECTRICITE · TELECOM · DOMOTIQUE
MATTHEY-ELEC.CH

2065 SAVAGNIER

032 854 20 40



www.val-de-ruz.info

Joly Equilibre Sàrl

Physiothérapie - Ostéopathie
Kinésiologie - Aromathérapie
Massage - Yoga et Pilates



Horaires: Lundi - Vendredi 8h00 à 18h00
Samedi 8h00 à 12h00

La Chotte 1 - 2043 Boudevilliers - 032 536 80 80
info@jolyequilibre.ch - www.jolyequilibre.ch

Christinat Automobiles



CITROËN

2043 BOUDEVILLIERS
2052 FONTAINEMELON

www.cane.ch



PEUGEOT

VENTE: 032 857 24 54 ATELIER: 032 853 34 77 FAX: 032 857 21 34 E-MAIL: info@cane.ch

FIVAZ

AU SERVICE DES PROS
ET DES PARTICULIERS

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
fivaz.ch BOUDEVILLIERS

La Chaux-de-Fonds - Villeneuve/Rennaz - Fun Magic Eplatures

restaurant
Chevrolet 50
Votre American Diner

L'ambiance des restaurants américains des 50'S !
CERNIER www.chevrolet50.ch 032 926 52 50



Case postale 22
2053 Cernier

Succursale à Bevaix

Tél. 032 853 11 11
Fax 032 853 53 48
lamob@bluewin.ch

Appartements
villas, bureaux

Shampoingage
de moquettes
Tapis de centre
Service
conciergerie

PERROUD
ELECTRICITE TELEPHONE

2056 DOMBRESSON

www.perroud-electricite.ch

Tél. 032 853 20 73

Perroud Electricité & Solaire SA



Éditorial

2019, année charnière pour Val-de-Ruz



A partir de février de cette année, petit à petit, depuis les villages de la vallée, la voûte céleste se révélera mieux à l'observateur au cœur de la nuit. L'extinction nocturne fait partie d'une stratégie globale communale en lien avec les principes du développement durable et de l'optimisation des ressources énergétiques.

Ce positionnement stratégique, que la Commune a négocié avec le Conseil d'Etat, se concrétise selon le principe de «Val-de-Ruz écorégion». Dans le domaine de l'énergie, il se décline sur plusieurs axes: la production d'énergie renouvelable, l'utilisation de ressources énergétiques locales (dont le bilan carbone est neutre) ainsi que la réalisation d'économies d'énergie.

C'est donc dans le segment des économies d'énergie que s'inscrit l'extinction nocturne de l'éclairage public. Il est à relever que, pour des raisons de sécurité, l'éclairage des passages piétons restera assuré.

L'objectif opérationnel du projet sera d'exécuter les travaux d'adaptation technique, village par village, d'ici à l'automne 2019. Ainsi, ce ne seront pas moins de 2'000 points lumineux qui seront éteints de minuit au petit matin, ce qui représentera une économie d'énergie de quelque 173'000 kWh par année. Une fête de la nuit clôturera la réalisation de l'extinction nocturne de Val-de-Ruz.

Il s'agit d'une action qui est trois fois favorable: pour l'environnement, pour la santé humaine et pour les finances de la Commune. Une étude de l'Office fédéral de l'environnement du 29 novembre 2012, dont le titre est: «Effets de la lumière artificielle sur la diversité des espèces et l'être humain», relate la corrélation qui existe entre la pollution lumineuse et le risque d'atteinte à la santé humaine.

Dans le contexte des mesures en lien avec la sauvegarde de notre environnement, cette extinction de l'éclairage public durant la nuit représente un petit geste tangible; mais c'est la somme de ces petits gestes qui, finalement, apportera un mieux-vivre pour tous!

François Cuhe, conseiller communal

Zone réservée – point de situation

Le référendum lancé contre la zone réservée décidée par le Conseil général le 5 novembre 2018, à 27 voix contre 3 et 6 abstentions, a recueilli 1'795 signatures valables. La votation populaire est prévue le 19 mai 2019.

L'instauration d'une zone réservée est une mesure provisoire qui dure cinq ans à partir de son entrée en vigueur. Elle consiste à geler un nombre limité de terrains à bâtir (environ 12 hectares sur plus de 60) afin de permettre les démarches nécessaires à l'établissement du nouveau plan d'aménagement local (PAL) de la Commune de Val-de-Ruz.

Un nouveau PAL est nécessaire pour deux raisons. Premièrement, les PAL des 15 anciennes communes sont encore en vigueur depuis la fusion et certains d'entre eux sont dépassés. Deuxièmement, la votation fédérale du 3 mars 2013 en faveur de la loi sur l'aménagement du territoire (LAT), approuvée à 64% par la population de Val-de-Ruz, oblige notre Commune à réduire sa zone à bâtir.

La LAT prévoit un délai de mise en œuvre de cinq ans et permet aux cantons de se substituer aux communes qui ne remplissent pas leurs obligations. En cas de victoire du Non, le Conseil d'Etat a d'ores et déjà annoncé qu'il prendra le relais et prononcera lui-même une zone réservée, appliquée dans ce cas à une surface de plus de 20 hectares.

Dans l'attente de la votation, les effets de la zone réservée s'appliquent. En cas de refus du référendum, une mise à l'enquête publique aura lieu, avec les possibilités d'opposition d'usage.

Présentation de la zone réservée communale sur internet:
<https://tinyurl.com/zr2018VdRpres>.

Quelques nouvelles de La Fontenelle

A La Fontenelle, les élèves restent en grande partie sur le site de l'école durant la pause de midi et mangent dans le cadre scolaire. Depuis plus d'une année, ils peuvent commander des repas au prix très attractif de CHF 7,50, ce qui a nettement augmenté le nombre d'inscriptions (elles se montent à plusieurs dizaines par jour).

Par ailleurs, de nombreux élèves apportent de la nourriture préparée à la maison qu'ils peuvent réchauffer sur place. En janvier, le nombre de micro-ondes mis à disposition est passé de 12 à 15, cela afin de limiter le temps d'attente à environ 10 minutes.

Les élèves peuvent s'installer dans l'espace-repas sous la surveillance de deux animateurs du Centre jeunesse, qui proposent également des activités dans la salle de gymnastique. Depuis peu, Anne-Brigitte Weber, responsable de l'économat scolaire, est venue renforcer l'équipe en assurant le service des repas et l'intendance du lieu.

Le hall principal de La Fontenelle est aussi mis à disposition des élèves durant la pause de midi. De nombreux petits groupes s'y installent pour partager un moment de convivialité. Le mobilier supplémentaire, créé à partir d'anciennes palettes par les élèves ayant participé à Proj'école en juin dernier, y est très utilisé.

Enfin, la pause de midi est aussi l'occasion pour les élèves de prendre de l'avance dans leur travail personnel aux devoirs surveillés, de ranger leur casier, de fréquenter la bibliothèque ou de participer à des activités facultatives.

Les élèves se sont appropriés les lieux et manifestent, de manière générale, un grand respect des infrastructures de leur collège. C'est en tout cas le constat général fait par la direction et le corps enseignant.

Route d'accès aux Pradières

La route d'accès aux Pradières n'est déneigée que pour les besoins de l'armée. Aucun entretien hivernal n'est effectué sur celle-ci. Les conducteurs des véhicules qui l'empruntent le font sous leur entière responsabilité.

En piste avec le Snowbus

Le Snowbus a démarré sa saison et vous emmène, les mercredis, samedis, dimanches et tous les jours durant les vacances scolaires, sur les pistes de ski du Crêt-du-Puy et des Bugnenets-Savagnières.

Renseignements sur les horaires et tarifs:
www.chasseral-snow.ch ou www.transn.ch/services/snowbus/.

Anniversaires et jubilés

Fêtent en février 2019:

Noces d'or (50 ans)

- Leuenberger Maria et Antoine, à Savagnier.

90 ans

- Bernasconi Simone, aux Geneveys-sur-Coffrane;
- Ferrari Madeleine, à Dombresson;
- Junod Denise, à Dombresson;
- Piatera Louise Marguerite, à Cernier;
- Stübi Marc, à Chézard-Saint-Martin.

Mise au concours

Pour tout de suite ou date à convenir:

- 1 garde-forestier de cantonnement – Val-de-Ruz Nord (H/F) à 100%.

Pour le 1^{er} mars 2019 ou date à convenir:

- 1 exploitant (H/F) de réseaux (assainissement des eaux), de 90% à 100%.

Pour le 1^{er} avril 2019 ou date à convenir:

- 1 exploitant (H/F) de la buvette de la piscine d'Engollon.

Pour le 19 août 2019:

- 2 places d'apprentissage d'employé de commerce (H/F).

Consultez le site internet communal pour plus de détails et n'hésitez pas à transmettre votre dossier complet de candidature, avec lettre de motivation, curriculum vitae, diplômes, références et certificats à l'administration des ressources humaines par courrier électronique à rh.val-de-ruz@ne.ch.

Respectez la faune

Lors de vos sorties en raquettes, en peau de phoque ou avec votre chien dans les forêts de la région, n'oubliez pas que vous n'êtes pas seul. Il n'est pas rare de pénétrer dans le milieu de vie des animaux sauvages.

Voici quelques règles simples à suivre:

- restez sur les itinéraires et les sentiers balisés: les animaux sauvages peuvent ainsi s'habituer à la présence de l'homme;
- évitez les lisières et les surfaces non enneigées: les animaux sauvages apprécient tout particulièrement ces endroits;
- tenez votre chien en laisse: les animaux sauvages fuient en présence de chiens en liberté.

Si vous repérez des animaux, observez une distance suffisante et laissez-leur le temps de s'éloigner tranquillement.

Les animaux sauvages réagissent avec une sensibilité variable aux rencontres avec l'humain. Sur les itinéraires très fréquentés, bien souvent, l'activité ne trouble pas la sérénité des animaux sauvages, le dérangement étant prévisible.

Soyez flexible et, si nécessaire, adaptez votre itinéraire. Evitez de vous déplacer à l'aube et au crépuscule, car ce sont les heures où les animaux cherchent leur nourriture.

Pour tous renseignements:
www.respecter-cest-protger.ch.

Changements au Conseil général

Le 16 janvier 2019, le Conseil communal a proclamé élus conseillers généraux Antoine Hostettler et Michel Etienne, en remplacement de Pierre-Alain Bueche et Daniel Geiser, tous deux démissionnaires pour le groupe du parti libéral-radical.

Où sortir à Val-de-Ruz?

Vous voulez sortir à Val-de-Ruz et ne savez pas quoi faire? La solution: vous connecter sur le site internet communal, rubrique «Calendrier».

Toutes les sociétés locales et associations régionales organisant des manifestations publiques sur le territoire communal ont la possibilité d'y annoncer gratuitement leurs événements.

Pompes funèbres
Weber & Grau

24h/24 032 853 49 29
Cernier

À votre écoute - Conseils
Prévoyance funéraire

AGENDA DU VAL-DE-RUZ

Aînés

Dans le cadre de son assemblée générale, le **Club des loisirs du 3^e âge de Fontainemelon et environs** propose une causerie de Jacqueline Sandoz sur la vie peu ordinaire de Madeleine Fallet, dite Tante Mad, le 13 février à 14h à la salle Riant-Val, rue du Temple 2 à Fontainemelon. Collation.

Cinéma

Les projections du **Cinoche** reprennent le 17 février à 17h avec le dessin animé «Anastasia» de Don Bluth & Gary Goldman à la salle de spectacles de Fontainemelon. Age 7 ans, conseillé 10 ans. Adulte 10 francs, réductions (étudiant / AVS) 8 francs, enfant (-16 ans) 5 francs. www.cliftown.ch/le-cinoche.

Concerts

Diego Cannizzaro fera résonner **l'orgue du temple de Dombresson** à l'occasion d'un concert de musiques italiennes, le 10 février à 17h. Entrée libre, collecte.

L'ASCOVAL propose un concert du duo Modus Vivendi, le 17 février à 17h à la collégiale de Valangin. Denis Battais à la guitare et Laure Franssen à la flûte interpréteront des œuvres de Vivaldi, Debussy et autres. Entrée libre, collecte en faveur des musiciens.

Le **chœur de la Coudre**, sous la baguette de Corinne Fischer propose le Stabat Mater de Dvorak et diverses pièces du même compositeur, le 9 février à 20h au temple de Dombresson. Le 8 février à 20h, le chœur sera à la chapelle de Couvet et le 10 février à 17h au temple de la Coudre.

Don du sang

Les Samaritains du Val-de-Ruz organisent une récolte de sang le 13 février de 16h30 à 19h30 à la halle de gymnastique de Fontainemelon (Av. Robert 28). Tous les donateurs sont les bienvenus pour autant qu'ils soient âgés d'au moins 18 ans et qu'ils pèsent 50 kilos ou plus.

Moulin de Bayerel

Le Moulin de Bayerel accueille une exposition en hommage à **André Paratte** jusqu'au 10 février. Au programme, peinture et cinéma. Deux projections de films sur la nature sont prévues les vendredis 1^{er} et 8 février à 19h. L'exposition est visible du mardi au vendredi de 15h à 19h et les samedis et dimanches de 10h à 17h.

Suite en page 5

DE LA SICILE À DOMBRESSON

Pour mettre en exergue les possibilités de l'orgue du temple de Dombresson, l'Association des concerts d'orgue de Dombresson et Saint-Martin reçoit le concertiste italien de Palerme **Diego Cannizzaro**.

Sur l'instrument bourdon, construit par la manufacture d'orgue de Saint-Martin, le musicien interprétera un répertoire adapté spécialement pour l'occasion.

Le public se verra proposer du Scarlatti, du Bellini, du Padre Davide da Bergamo, du Petrali et du Mercadante.

Diego Cannizzaro a reçu avec distinction sa licence en musicologie de l'Université de Palerme. Diplômé de piano, d'orgue et de composition, il s'est perfectionné auprès de Luigi Ferdinando Tagliavini, Harald Vogel et Montserrat Torrent. Actif comme organiste, pianiste et claveciniste, il est régulièrement invité à l'étranger.

Il sera le 10 février au temple de Dombresson dès 17h. /cwi-comm



INFATIGABLES, LES SCOUTS DE DURANDAL

Encore une année riche en événements pour les scouts de Durandal. Le point d'orgue a été le camp d'été, dans les Alpes bernoises, sur les hauteurs d'Aeschried, petite commune surplombant le lac de Thoune. Les éclais et les picos y ont séjourné du 6 au 16 août et les louveteaux jusqu'au 11 août.

Tout le monde est parti à la découverte de la Suisse, de son histoire et de quelques-unes de ses traditions. Les jeunes se sont essayés à l'exercice du vote, acceptant ou refusant chaque soir des propositions appliquées le lendemain en cas de scrutin favorable.

Cette réunion estivale des scouts de Durandal s'est déroulée sous le signe du soleil, de la chaleur et de la bonne humeur. En milieu de séjour, les parents sont venus partager une fondue et faire connaissance avec les nouveaux responsables, avant de repartir avec les plus jeunes.

Durant les vacances de Noël 2018, la troupe a mis le cap sur Les Bayards pour son traditionnel camp de Noël. L'occasion pour les grands louveteaux de monter aux éclaireurs.

Durant la pause estivale, Durandal a organisé, dans le cadre du «passport vacances», une activité de découverte du scoutisme. Sur deux samedis, une vingtaine d'enfants sont venus faire connaissance avec l'univers de Baden Powell.

L'automne a aussi été riche pour la troupe. En septembre, elle a célébré les 80 ans de scoutisme de Perdrix. Tous les membres du groupe ont mis la main à la pâte pour préparer cette journée anniversaire.

Dans la foulée, Durandal a participé au camp cantonal jurassien, au Noirmont. L'occasion de découvrir la région et de lier de nouvelles amitiés.

Les séances dites ordinaires ont conduit durant l'année les louveteaux à une visite du Papillorama, à créer leur propre jardin potager, à explorer les cinq sens et à se sensibiliser à la protection de l'environnement.

Les éclais se sont intéressés aux anciennes civilisations et cultures des quatre coins du monde. Les Pico's se sont investis dans l'entretien des locaux avec notamment

la construction d'un nouveau mât. La réalisation d'un jacuzzi extérieur a occupé plusieurs séances de fin d'année. Les routiers ont profité d'une soirée ski-fondue au Crêt-du-Puy, ils sont allés guincher au bal des scouts neuchâtelois organisé par l'association cantonale et ont mis sur pied l'Edelweiss Express, une course entre Val-de-Ruz et Auvèrnie parsemée de défis, qui a vu s'opposer des duos de routiers de Durandal. Enfin, une équipe de volontaires a assuré la sécurité du cortège des enfants lors de la Fête des Vendanges, à Neuchâtel.

L'année 2019 s'annonce tout aussi riche pour les scouts vaudruziens, avec le camp cantonal qui se déroulera cet été à Macolin. Six cents jeunes de toutes les régions neuchâteloises installeront leurs tentes pour deux semaines d'aventures dans un endroit dépourvu de toute infrastructure. Enfin, une dizaine de membres de Durandal partiront avec la troupe romande «Rajam's Mood» au 24^e Jamboree: un camp mondial qui prendra ses quartiers aux États-Unis, en Virginie occidentale. /cwi-comm

www.scouts-durandal.ch

SOUTIEN AUX SPORTIFS NEUCHÂTELOIS

La **Fondation Sport NE**, lancée officiellement en 2007 pour aider, par un soutien financier direct, des sportifs d'élite neuchâtelois, a distribué ses récompenses le 23 janvier.

Après avoir étudié 57 dossiers, elle en a retenu 46 pour un montant total de 100'000 francs.

Plusieurs Vaudruziens bénéficient cette année du soutien de la Fondation.

Pascal Buchs	les Hauts-Geneveys
Florence Buchs	Les Hauts-Geneveys
Valentin Choffat	Chézard-Saint-Martin
Théo Chopard	Cernier
Robin Cuche	Saules
Rémi Cuche	Saules
Loanne Duvoisin	Les Geneveys-sur-Coffrane
Marianne Fatton	Dombresson
Alexi Mosset	Cernier
Ilan Pittier	Les Hauts-Geneveys
Valère Thiébaud	Vilars

course d'orientation
ski-alpinisme
tir à l'arc
natation
ski alpin Paralympic
ski alpin
triathlon
ski alpinisme
BMX
ski de fond
cyclisme

Dick Optique

VOUS VERREZ,
C'EST MIEUX!

Av. L. Robert 64 - 2300 La Chaux-de-Fonds
032 913 68 33 | www.dickoptique.ch

FP

Fiduciaire Pogest

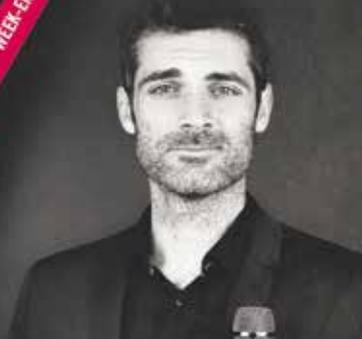
Création d'entreprise
Comptabilité
Fiscalité
Gestion RH

Fiduciaire Pogest Sàrl
Grand'Rue 64
2054 Chézard-St-Martin
032 853 31 85
info@pogest.ch

Joyeuse Saint-Valentin

WEEK-END *hurry up*

CCL
CENTRE DE CULTURE
& DE LOISIRS



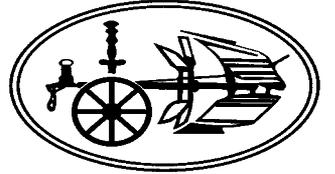
GIL ALMA
200% NATUREL

PREMIÈRE PARTIE:
BENOIT JOUBERT

samedi 9 mars, 20h30
Salle de spectacles,
Saint-Imier

Infos & réservations:
www.ccl-sti.ch

RÔTISSERIE - RESTAURANT LA CHARRUE



2063 VILARS
Tél. 032 852 08 52

*Certainement le meilleur endroit pour
passer une soirée en amoureux...*

Sur réservation

INSTITUT DE BEAUTÉ *Mon Paradis*

Pour la Saint-Valentin... Pensez aux bons cadeaux!
Faites plaisir à votre moitié en l'invitant à partager
un moment d'évasion à deux...

Massage cooing aux huiles chaudes en Amoureux

OFFRE SPECIALE DUO
IH: 160.- / IH30: 190.-

RUE FREDERIC SOGUEL 18 CERNIER 032 852 06 41



Reiki & Massages - Stadelmann Laurence

NOUVEAU A CERNIER

A découvrir, différents soins énergétiques et massages:

- Massage détente
- Massage dos
- Reiki
- Massage sportif
- Access Bars®

- Un lieu de détente & de bien-être -

10% de rabais sur les soins pour tous rendez-vous pris d'ici au 31 mars 2019

Henri-Calame 18 - 2053 Cernier - 079 262 89 04

Joyeuse Saint-Valentin

-15%

**sur tous les bons cadeaux
jusqu'au 14 février**

Institut de beauté et de bien-être

www.douceursdumonde.ch

076 400 93 38 / Dombresson

Menu de la Saint-Valentin

Amuse-Bouche



Tartare de Saint-Jacques au gingembre et citron vert



Carré d'agneau en croûte d'herbes, jus à la Fée verte
ou

Suprême de volaille, jus à la Fée verte

Galette de pommes de terre, légumes Saint-Valentin



Fromages (Gruyère, Appenzeller, tête de moine)



Bavarois aux mandarines et son coulis d'agrumes



Menu entier: Fr. 54.-/sans entrée: Fr. 48.-/Plat: 29.-/sans dessert: 46.-

Sur réservation

Restaurant du 1^{er} Mars - Rue Frédéric Soguel 18 - 2053 Cernier
032 853 26 25 - www.restaurant-du-1er-mars.ch

AGENDA DU VAL-DE-RUZ

Les Enfants de la Terre

Dans le cadre de son projet d'ouverture d'un magasin en vrac et bio à Cernier, la coopérative des Enfants de la Terre organise des soirées de projection de documentaires et de partage à l'atelier du yoga, Grand-Rue 52 à Chézard-Saint-Martin à 19h30. Le 15 février autour de l'agriculture biologique avec le film «Révolution silencieuse» de Lila Ribí, en présence de Bertrand Comtesse, agriculteur bio à Engollon et le 22 février autour de l'éducation avec «Alphabet» de Erwin Wagenhofer. Inscriptions obligatoires à info.lesenfantsdelaterre@gmail.com. Entrée libre, chapeau à la sortie. Les fonds récoltés serviront au financement participatif de la coopérative pour son projet de magasin en vrac et bio à Cernier.

La coopérative organise un **brunch végétal** le 17 février de 10h à 13h à la Lessiverie de Chézard-Saint-Martin. Prix libre, réservations obligatoires à info.lesenfantsdelaterre@gmail.com. Les contributions iront soutenir le projet des Enfants de la terre.

Théâtre

La compagnie **Le Poulailier** présente «Aux frais de la princesse», une pièce de Jean Franco, les 8 et 9 février à 20h30 et le 10 février à 17h, à la Corbière à Savagnier. Adulte 20 francs, AVS 15 francs, enfant jusqu'à 16 ans 5 francs. Risotto offert lors des représentations du samedi. www.lepoulailier.ch. Les bénéfices de la première seront reversés au profit de l'association Raphaël.

Annoncez vos manifestations sur notre site internet ou en envoyant un courriel à claire.wiget@valderuzinfo.ch jusqu'au 10 février.

Petites annonces

A LOUER, SAVAGNIER, magnifique 5,5 pièces de 150m² entièrement rénové, cuisine agencée habitable, salle de bains avec douche et baignoire + lave et sèche-linge, garage compris. Chien exclu. Fr. 1650.00 + charges. Libre de suite. Tél. 032 853 26 53 / 079 288 26 11.

Dombresson appartement 2,5 pces dans villa, 1090.- charges comprises. Libre 1.04.2019, 076 546 06 11.



Daniel Matthey

Recey 8 - 2065 Savagnier
032 853 18 86
Mattheyvelo@net2000.ch

Vélos Merida

Scooters-Véломoteurs
Vélos électriques - Fraises à neige
Pneus à prix concurrentiel

Action spéciale sur tout le stock

UNE PREMIÈRE POUR LE SNOWBUS

De la neige et un soleil éclatant, tous les voyants étaient au vert, le 16 janvier pour la première course du Snowbus de la saison. Depuis cette année, le bus poursuit son ascension jusqu'aux Savagnières, une première.

Ce jour-là, six skieurs sont montés à bord, place Pury à Neuchâtel. Sans doute par habitude, ils sont tous descendus aux Bugnenets. Le conseiller communal Roby Tschopp, lui, a poussé la balade jusqu'au terminus, histoire de constater que oui, c'est possible de boucler la boucle avec les CJ. La ligne 425 côté neuchâtelois (inscrite pour la première fois à l'horaire officiel) rejoint, aux Savagnières, le même arrêt que la ligne 22.121 des Chemins de fer du Jura, au départ de Saint-Imier.

Lorsque les grands téléskis du domaine skiable cher à Didier Cuche fonctionnent, le Snowbus part de la place Pury à 13h04, le mercredi durant la période scolaire et à 11h04, les samedis, dimanches et durant

les vacances, pour atteindre son but à respectivement 13h54 et 11h54.

L'avantage d'avoir prolongé la ligne de quelques centaines de mètres permet aux skieurs d'arriver à proximité directe des pistes et surtout du point de location de matériel.

Le Snowbus opéré par transN n'est pas subventionné par la Confédération, en revanche, il bénéficie du soutien de plusieurs collectivités publiques et de privés, et notamment du canton et de la ville de Neuchâtel, commune de Val-de-Ruz, du Parc Chasseral et des sociétés de remontées mécaniques Les Bugnenets-Savagnières et Le Pâquier-Crêt-du-Puy. /cwi



La première course du Snowbus de la saison s'est déroulée sans encombre, sous le soleil et en présence du conseiller communal Roby Tschopp. Nouveauté cette année, il transporte les skieurs jusqu'aux Savagnières. (cwi)

STRUCTURE EXTRASCOLAIRE FERMÉE À SAVAGNIER

Clandestine, c'est ainsi que le canton a qualifié la structure d'accueil extrafamiliale qu'il a fait fermer au matin du 24 janvier à Savagnier. La nouvelle a fait souffler un vent d'émoi dans la vallée.

Munis de pancartes, une quarantaine de parents ont défilé quatre jours plus tard jusqu'aux bureaux de l'administration communale à Cernier pour signifier leur indignation et réclamer un entretien avec Anne-Christine Pellissier. Ils ont également pu s'entretenir avec le chef du Service cantonal de la protection de l'adulte et de la jeunesse, Christian Fellrath.

La conseillère communale a confirmé que les autorités vaudruziennes n'étaient pas au courant de la situation. Elles avaient bien eu un contact avec la responsable de la structure «il y a de nombreuses années, disant qu'elle rendait service à quelques parents et qu'elle allait arrêter. Elle souhaitait que la commune fasse un effort pour mettre en place un accueil parascolaire à Savagnier. Nous avons agi au niveau de la commune. Nous avons ouvert des places à Vilar. Nous l'avons tenu informée des démarches, en pensant qu'elle allait, comme elle nous l'avait dit, cesser son activité».

C'est bien le canton et non la commune qui a pris la décision de fermer la structure de Savagnier. Sa responsable n'avait pas d'autorisation d'exploiter et la sécurité était défaillante, a constaté l'Etat. Les autorités vaudruziennes de leur côté ont pris des dispositions pour trouver des solutions pour l'accueil des enfants.

La structure illégale de Savagnier recevait jusqu'à plus de 20 enfants de 15 mois à 12 ans. Le Service de la protection de l'adulte et de la jeunesse a ouvert une enquête administrative. /cwi

LE SORT DE LA ZONE RÉSERVÉE SCÉLÉ LE 19 MAI

Des parcelles gelées durant cinq ans, il y en aura à Val-de-Ruz, quelle que soit la décision des citoyens le 19 mai. C'est la date retenue par le Conseil communal pour organiser le scrutin en lien avec le référendum lancé contre la zone réservée.

En novembre de l'année dernière, le Conseil général avait donné son aval à une telle zone: douze hectares de terrains à bâtir où toute nouvelle construction serait gelée durant cinq ans. Il s'agit de répondre à une exigence de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire approuvée par le peuple suisse au printemps 2013. A Val-de-Ruz, la LAT avait reçu un bon accueil: 63% des votants s'étaient prononcés en sa faveur.

Mais la décision du législatif vaudruzien a été combattue par un référendum qui a abouti. C'est donc la population qui aura le dernier mot.

En décembre dernier dans un communiqué, le canton a tenu à rappeler qu'il pouvait agir par substitution si la mesure proposée par la commune était refusée à la suite d'un référendum. Quel que soit le résultat que livreront les urnes,

des parcelles resteront inconstructibles durant cinq ans.

La LAT, entrée en vigueur au 1^{er} mai 2014, vise à adapter la surface des zones d'habitation aux prévisions démographiques pour l'horizon 2030. Dans le canton de Neuchâtel, la réduction est de 60 hectares. Le Conseil d'Etat a réparti le dézonage entre les différentes régions, sur la base des six plans directeurs régionaux (PDR). Celui du Val-de-Ruz, qui regroupe la nouvelle commune, Valangin et Rochefort doit contribuer à l'effort à hauteur de 17 hectares, dont 10,5 pour la seule commune de Val-de-Ruz.

Sur ces 10,5 hectares, six sont de la compétence du canton et retranchés dans la zone de constructions basses (surface constructible pour des résidences secondaires et des logements de vacances). Pour le solde, entre 4,5 et 5 hectares en zone d'urbanisation, l'Etat a identifié différents secteurs. La commune a repris le dossier et affiné les données pour limiter la zone réservée au minimum nécessaire. Il s'agit de la zone réservée votée par le Conseil général.

Si dans les urnes, la proposition des autorités communales est rejetée, le canton va voir plus large, pour assurer ses arrières, prévient l'exécutif.

Après le vote du Conseil général en novembre dernier, certaines voix s'étaient élevées dans la population, arguant que les propriétaires concernés avaient été mis au courant de la situation sur le tard. «La citoyenneté exige des gens qu'ils s'intéressent un petit peu à la vie politique», rappelle le conseiller communal Roby Tschopp. Et de lister les ateliers participatifs qui ont démarré en 2015, la séance d'information publique relative à la mise en consultation du plan directeur cantonal en mai 2017, le courrier adressé à toutes les personnes concernées et bien sûr les séances du Conseil général ouvertes à tout un chacun.

Le responsable du développement économique et territorial de Val-de-Ruz souligne encore que les propriétaires concernés ne vont pas perdre leur parcelle, mais que pendant cinq ans, ils n'auront pas d'autorisation de construire. Et de rappeler qu'ils ont toujours «la possibilité de faire recours individuellement, s'ils estiment avoir été injustement traités». /cwi

FENETRES & PORTES
depuis 1880
LIENHER
MENUISERIE S.A.
032 853 23 24
www.lienher.ch
Fabrication locale
Savagnier

Maitrise fédérale
Tecaro 0848 000 105
Sanitaire **Chauffage**

WINKLERWEINE.CH
WINKLER WINES
Achat de grands vins et vins rares
Boutique en ligne - Salle de vente en ligne
DEMANDEZ UNE OFFRE
Cave Winklerweine Muri/AG
Tél. 056 664 2783

 **Picci Sarl** /perene
2063 Vilars
Ebénisterie - Agencement - Cuisine
Tel 032 853 53 66 - www.picci.ch - fax 032 853 55 22

EMERY Ecoute Respect Disponibilité
Pompes Funèbres
Du respect pour le défunt et la famille
Prévoyance - Formalités - Transports
COLOMBIER 24H/24 HAUTERIVE
032 841 18 00 032 754 18 00

Pressing de l'Épervier
Route de Neuchâtel 3 (sous Denner) - 2053 CERNIER - Tél. 032 853 82 23 - 078 697 69 60
Nettoyage à l'eau ou à sec de: vêtements, duvets, oreillers, tapis, rideaux, retouches couture, etc...
Enlèvement et livraison à domicile dès Fr. 49.-

 **margot mazout**
mazout | essence | diesel **0800 844 644**

Cuisines et salles de bains

- Grand choix
- Conseil à domicile
- Transformation à un seul prestataire
- Garantie à vie
- Montage assuré par nos menuisiers

Fust Olivier Wenker, Coffrane, Téléphone 079 411 48 90

INVITATION
à l'assemblée générale de l'association villageoise de fontainemelon
LUNDI 4 MARS A 20h00
au SKULL'S PUB à Fontainemelon
Renseignements, statuts et ordre du jour disponible sur simple demande par e-mail: maud2052@bluewin.ch

MCM ÉLECTROMÉNAGER
Vous dépanne la vie en force

toutes marques
qualité, rapidité
agréé gaz
MCM Verger 4 2013 Colombier
Ouvert tous les jours jusqu'à 18h30
Tél. 032 841 22 09
www.mcmmayor.ch

SB Bureau conseils
Remplissage de votre déclaration d'impôt
Tenue de votre comptabilité
Gestion administrative
Sébastien Berliani
Chemin Mon Loisir 8
2208 Les Hauts-Geneveys
079 798 50 47 info@sbconseils.ch

TREG SARL
Menuiserie et Charpente
Tristan Guenat
Champey 4 | 2057 Villiers
tregsarl@gmail.com | www.tregsarl.com
Mobile 079 796 40 31

Appartements entièrement rénovés
Val-de-Ruz:
Cernier, Fontainemelon, Les Hauts-Geneveys
Grands appartements lumineux de 3 et 4 pièces. Comprenant des cuisines modernes et agencées et des balcons pour la plupart. Disponibilité tout de suite ou à convenir.
Loyers dès Fr. 900.- + charges.
www.swatchimmo.ch
The Swatch Group Immeubles SA
Faubourg de l'Hôpital 3
2001 Neuchâtel
sarah.bah@swatchgroupimmo.com
Tél. 032 722 57 14

Le New Griffon depuis 1917
Epenvier 9
2053 Cernier
032 853 70 12
Rien ne sert de retourner le Web quand on a tout au BLEDI!
Plus d'hésitation, surfons jusqu'au New Griffon!
CALIDA
Et bien plus encore!!!
Rejoignez-nous sur Facebook @LeNewGriffon

A l'abri des cambriolages!
Le plus grand choix de coffres-forts de Suisse
Neufs ou d'occasions (pour clients privés, entreprises, magasins, bureaux, etc.)
Actuellement, fortes réductions de prix - Livraison-installation gratuite
Coffres-forts JEAN FERNER
2322 Le Crêt-du-Loche
Envoi d'offres personnalisées et confidentielles, ainsi que de notre catalogue et/ou rendez-vous pour conseils.
Un coup de fil: 032 926 76 66
ou mail: info@ferner-coffres-forts.ch

LES TOILES DU CINÉASTE ANDRÉ PARATTE À BAYEREL

Le Moulin de Bayerel offre ce qui est sans doute la dernière occasion d'admirer les toiles d'André Paratte. Le Vaudruzien d'adoption, qui était surtout connu pour ses films sur la nature, s'inspirait des paysages qu'il traversait pour créer ses toiles. Une centaine au total, selon les estimations de sa fille Maryclaude.

C'est elle qui a eu l'idée de cette exposition, en assistant à un vernissage à Bayerel. «*Je me suis dit que ça serait bien que la population sache qu'il ne faisait pas que des films*». Le Moulin accueille une septantaine de ses œuvres. Une fois l'expo finie, elles seront réparties entre les six petits-enfants de l'artiste.

S'il avait pu suivre la voie qu'il avait choisie, André Paratte aurait fait l'école d'art. Ses parents, soucieux de son avenir ont préféré le diriger vers une formation d'ingénieur technique. Ce qui ne l'a pas empêché de manier crayon, encre de chine, craies grasses et pastel.

Dans sa jeunesse, André Paratte réalise quantité de dessins humoristiques qu'il publie sous le nom de Pat, dans un journal de scout.

«*J'ai retrouvé une ou deux toiles qu'il avait peintes enfant*», se souvient Maryclaude. «*Mais c'est dans les années 1980 qu'il reprend à fond. Il a*

commencé par faire du pointillisme en noir et blanc». En 1984 il expose des dessins à la plume dans une galerie chaux-de-fonnière aujourd'hui disparue.

Plus tard, il met de la couleur dans ses dessins et expose au Club 44, toujours à La Chaux-de-Fonds.

Aujourd'hui, son travail est à découvrir au Moulin de Bayerel, jusqu'au 10 février, en semaine de 15h à 19h et le week-end de 10h à 17h. Le 8 février à 19h, l'exposition se prolongera avec la projection d'un volet de la trilogie qu'André Paratte avait réalisée sur les Alpes.

Le cinéaste, qui avait emménagé au Val-de-Ruz en 1988, est décédé en juin 2016. /cwi



LA NEIGE, PAS ASSEZ FORTE POUR ARRÊTER LE FACTEUR, MÊME EN ALTITUDE

Ce ne sont pas les chutes de neige de ces derniers jours qui vont empêcher le facteur d'aller livrer le courrier dans les fermes isolées des Montagnes du Val-de-Ruz.

Par une fraîche matinée hivernale, nous avons suivi Dino Anzaldi dans sa tournée. A bord de son 4x4 jaune, il part à l'assaut des hauteurs sans se faire trop de soucis, le coffre chargé de lettres et de colis.

Il faut dire qu'en altitude, les habitants, des agriculteurs pour la plupart, sont habitués aux caprices de la météo. Les routes ne sont pas noires, mais elles sont dégagées. Il est très rare, voire exceptionnel, qu'en raison de la neige, le facteur n'ait pas pu honorer sa distribution.

En cas de conditions particulièrement difficiles, la tournée peut en revanche se rallonger. Dino Anzaldi passe alors plus de cinq heures sur les chemins, pour desservir 150 ménages. C'est peu. A titre de comparaison, en ville, un facteur peut remplir jusqu'à un millier de boîtes

aux lettres en une seule tournée.

Dans les campagnes, les blocs d'habitations laissent leur place à des maisons isolées, ce qui rallonge d'autant le trajet. Dino Anzaldi parcourt environ 90 kilomètres par jour. Il part de Fontainemelon pour rallier Dombresson, Villiers, Le Pâquier, les Vieux-Prés, Derrière-Pertuis, la Joux-du-Plâne et finalement les Bugnens.

Le long du chemin le facteur traverse des paysages immaculés et déserts. Dans chaque maison, il sait où déposer le courrier, ici dans la grange, là dans la cuisine ou simplement dans la boîte aux lettres. Aux abords des fermes, il n'est pas rare de croiser un chien. Mais l'animal réserve toujours un bon accueil à Dino Anzaldi. Les propriétaires aussi d'ailleurs, certains laissent à son attention une petite collation.

Comme pour ses collègues des villes, le travail du facteur de campagne est minuté. Mais loin des milieux urbains, le temps

n'a pas la même valeur. Dino Anzaldi sait parfois s'arrêter pour échanger quelques mots avec ses clients, monter dans les étages pour apporter son courrier à une personne âgée, partager un café, mais

sur son temps privé. Dans les villages, à la campagne, les contacts sont plus nombreux. Et ça, Dino Anzaldi apprécie, lui qui a goûté par le passé à la distribution du courrier à Neuchâtel. /cwi



CÉLÉBRITÉS VAUX-DE-REUSES Paul Robert-Tissot, industriel

Issu de la famille des industriels «bornicants»¹, Paul Robert-Tissot, fils d'Henri, est né le 11 octobre 1863 et décède le 9 mars 1940, à Fontainemelon. Il dirige l'entreprise FHF avec son cousin Auguste (1857-1907), allié Nicolas. Le monde horloger a vécu le développement du secteur grâce à l'esprit innovateur de Paul. Contrairement à nos jours, les patrons s'engageaient aussi sur les plans politique et social. Ce fut le cas des cousins Paul et Auguste-Charles. D'aucuns qualifièrent cette attitude de paternaliste.

Il épouse en 1889 Esther-Rose de Marval (1867-1958).

Paul entre à FHF en 1887 et il développe l'entreprise; en 1900, il équipe tout un atelier en machines-outils américaines, présentées dans les expositions d'outre-Atlantique, comme celles de Chicago. La production s'améliore grâce à cet adjuvant. Le centre industriel s'enrichit de plusieurs bâtiments nouveaux; la production augmente et ce ne sont pas moins de 1030 ouvriers qui œuvrent à Fontainemelon et à Corgémont. En cette même année 1913, la fabrique

d'horlogerie de Fontainemelon produit un million d'ébauches. L'employeur s'intéresse à l'histoire de l'horlogerie et il signe la préface de l'un des ouvrages phare d'Alfred Chapuis². Il se demande «si le moment n'est pas venu, pour les novateurs qui cherchent à fonder de nouvelles industries, de reprendre sur une base nouvelle et avec des procédés modernes, cette intéressante industrie de la pendule».

Le directeur participe activement à la création d'Ebauches SA, un trust qui regroupe les fabricants de l'ébauche dont le siège sera fixé à Neuchâtel. Les statuts datent de 1926. Pendant quelques années, il est président du Conseil d'administration de Zénith.

Paul prend sa part dans la vie sociale de la commune: il fait partie des autorités communales et préside le Conseil communal jusqu'en 1908. A ce titre, il reçoit symboliquement un courrier de son cousin Auguste qui annonce que la famille Robert offre à la commune une église et une cure d'autant que le temple de Cernier devient trop exigü pour les paroissiens des

deux villages. Les démarches pour devenir paroisse passent la rampe en 1900; on construit les deux bâtiments en 1901 sur les plans du bureau d'architecture Prince & Béguin et on les inaugure l'année suivante.

Sur le plan cantonal, Paul va représenter le Val-de-Ruz au Grand Conseil au sein du parti libéral pendant plusieurs décennies, soit de 1892 à 1927. Il fait même une législature à Berne en qualité de conseiller aux Etats (1913-1916).

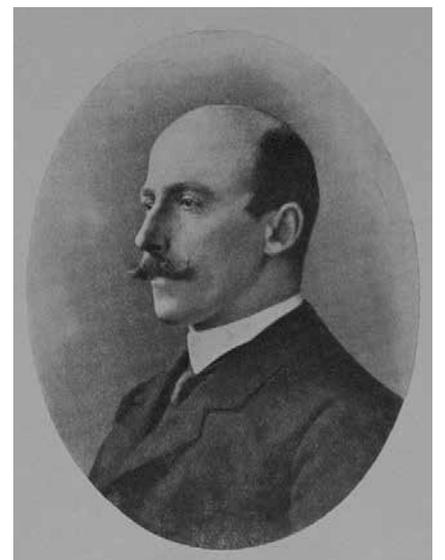
Il a trois filles dont Antoinette qui épouse Sydney de Coulon³, ainsi que Denise, alliée Röthlisberger, et Alice, alliée de Montmollin.

© Maurice Evard

¹ Le sobriquet des gens de Fontainemelon est en rapport avec l'horloger. «Bornicant» signifie «qui a la vue basse» (c'est du moins l'impression qu'il donne lorsqu'il travaille à l'établi avec sa drôle de loupe, appelée migroscope, tenu sur le front par un fil de fer.

² «Histoire de la pendulerie neuchâteloise» (Horlogerie de gros et de moyen volume), Attinger frères, éditeurs, 1917.

³ «Val-de-Ruz info» N° 127/2016.



Portrait de Paul Robert-Tissot dans *La Fabrique de Fontainemelon, une usine plus que centenaire*, 1925. La photo est dans les pages d'illustrations en fin de volume.



C'est le moment pour vous de vendre?

Contactez-nous au 079 788 4200

A VENDRE

Maison pour artisan ou entrepreneur,

Les Hauts-Geneveys, maison de 1789 m³ avec un appartement de 5 pièces de 130 m², un bureau de 83 m², deux ateliers de 95m² et 102 m². Terrain superficie de 676m²

Prix de vente 780'000.-

Cernier, magnifique villa très lumineuse de 267 m² habitable avec beau jardin et dégagement, fonds propres nécessaires 325'000.- CHF construction avec matériaux de premier choix.

www.achat-immobilier.ch Ralph Schafflützel
Doloires 26 - 2063 Saules - 079 788 42 00

ESPACE *optique* Fontaines DES PRIX ÉPOUSTOUFLANTS!

1. Comment est-ce possible?

Ayant des frais de fonctionnement très bas, je peux reporter ces économies sur mes prix. Vous économisez 25% sans perte de qualité!

2. La qualité est-elle garantie?

Je travaille avec les meilleurs fabricants de l'optique et suis un opticien diplômé avec plus de 20 ans d'expérience.

3. A-t-on du choix?

Les meilleures marques sont disponibles, et les collections sont actuelles et régulièrement renouvelées, à des prix défiant toute concurrence.

4. Pourquoi sur rendez-vous uniquement?

Fixer un rendez-vous permet de s'adapter aux horaires de chacun. Vous pouvez fixer un rendez-vous simplement pour visiter le magasin... ou faire ma connaissance. Aucune obligation d'achat! Examen de vue, expertises, conseils et devis gratuits.

Pascal Vuilleumier - Fontaines - Tél. 032 853 1990

et delta 079 414 93 11

école de parapente

www.equilibre.ch

carrosserie / zaugg

Garantie de 5 ans
en tôlerie et peinture

Sylvain Zaugg
Comble-Emine 11
2053 CERNIER

Tél. 032 853 13 33
carrzaugg@bluewin.ch

BEAUSITE
Cernier BBM SA

**GARAGE BEAUSITE BBM SA
AGENCE SUZUKI**
Route de Neuchâtel 2
2053 Cernier / 032 853 23 36
www.garage-beausite.ch

Le N°1 des compactes

Way of Life!

H₂O HENER

A votre service depuis 2004

Installation sanitaire - Dépannage - Robinet qui coule - Lavabo cassé

Stéphane Höhener - Le Breuil 5 - 2063 Vilars (NE)
Natel 079 307 83 09 - sanitaire.h2o@gmail.com

Au 3 Chouettes A Dombresson

Chez Martine et Gogo
Repas à midi
sous réservation
+ 41 79 793 21 51

EgoKiefer
Fenêtres et portes

Près de chez vous.

Votre spécialiste

40 ANS
1978-2018

VAUTHIER
MENUISERIE

2017 Boudry
info@vauthier.ch
www.vauthier.ch

Audois MA
Cuisines

Conception personnalisée
de votre cuisine sur-mesure
Electroménagers

Route de Neuchâtel 1 - Cernier
www.audois-cuisines.ch
032 853 62 72

KIOSQUE
DE L'ÉPERVIER

Tabac - Journaux - Café à emporter - Boissons

Nouveautés: Boissons chaudes à l'emporter: frs:2.40.-, vins, bières,...

Presse: Une soixantaine de revues à choix!

Horaires: Lundi au vendredi 05h45-18h30
Samedi 07h00-12h30
Dimanche 08h00-12h00

Kiosque de L'Épervier - Rue de l'Épervier 1 - 2053 Cernier

Grand-Rue 42
2054 Chézard-Saint-Martin
032 852 06 33

Le salon de Coiffure & Barbershop HairForce change ses horaires:

Lundi	13h00-18h00
Mardi	08h00-12h00 / 13h00-18h00
Mercredi	08h00-14h30 Non Stop
Jeudi	08h00-12h00 / 13h00-18h00
Vendredi	08h00-12h00 / 13h00-18h00
Samedi	08h00-13h00 Non Stop

Céline, Christel, Nathalie et Sophie se réjouissent de vous accueillir dans un salon relooké!

Nous remercions notre aimable clientèle et nous vous disons à bientôt.

Team HairForce

RÉSULTATS SPORTIFS

Basketball 1^{ère} ligue

Le 15 janvier: Val-de-Ruz Basket - Renens Basket: 94 - 49
Le 29 janvier: Val-de-Ruz Basket - Union Neuchâtel Basket U23: 62 - 89

Prochaines rencontres à domicile pour Val-de-Ruz Basket
Le 16 février à 14h face à Martigny Basket
Le 9 mars à 16h face à Bernex Basket

Volleyball 1^{ère} ligue

Le 19 janvier: TV Murten Volleyball - VBC Val-de-Ruz Sport: 1 - 3
Le 26 janvier: VBC Val-de-Ruz Sport - VBC Ecublens: 3 - 0
Le 2 février: VBC Val-de-Ruz Sport - VC Uettligen: 3 - 1

Hockey sur glace 3^e ligue

Le 16 janvier: HC Val-de-Ruz - HC Corgémont: 3 - 6
Le 18 janvier: HC Les Ponts-de-Martel - HC Val-de-Ruz: 2 - 3
Le 26 janvier: HC Courrendlin - HC Val-de-Ruz: match reporté
Le 2 février: HC Val-de-Ruz - HC Le Locle: 7 - 3

Prochaine rencontre à domicile pour le HC Val-de-Ruz
Le 9 février à 17h face au HC Les Enfers-Montfaucon

Tchoukball LNA

Le 1^{er} février: Val-de-Ruz Flyers - Lausanne Olympic: non communiqué

Prochain match à domicile pour Val-de-Ruz Flyers
Le 1^{er} mars à 20h45 face à Meyrin Panthers

Tchoukball LNB

Le 19 janvier: Val-de-Ruz Black Kites - Delémont Blizzard: 62 - 71

Prochaine rencontre à domicile pour Val-de-Ruz Black Kites
Le 22 février à 20h30 face à Bulle

Ski alpinisme

Nouvel exploit de Marianne Fattou. Dans le cadre de la première étape de la Coupe du monde de ski alpinisme les 18 et 19 janvier à Bischofshofen en Autriche, la skieuse vaudruzienne a remporté l'épreuve de sprint. Dans la course individuelle, elle est montée sur la troisième marche du podium.

Une semaine plus tard, lors de la deuxième étape à Font Blanca à Andorre, Marianne Fattou a pris le 6^e rang de la course individuelle.

Ski nordique

Les cadres du Centre régional de performance de ski nordique du Giron jurassien avaient rendez-vous à Zweisimmen/Sparenmoos, dans le canton de Berne, les 19 et 20 janvier. Les plus âgés ont disputé la Swiss Cup et les plus jeunes la deuxième manche de l'Helvetia Nordic Trophy.

Plusieurs membres du SC La Vue-des-Alpes ont pris le départ et se sont classés parmi les 10 premiers:

Helvetia Nordic Trophy

Filles M10: 2^e Milla Pittier
Filles M12: 8^e Wilma Lauenstein
Garçons M12: 2^e Nils Béguin
Garçons M14: 7^e Antoine Béguin
Garçons M16: 1^{er} Ilan Pittier
9^e Léo Guenin

Dans le cadre de la Swiss Cup, la journée du samedi était consacrée au style classique

Dame M18: 7^e Lola Wüthrich

Le dimanche la compétition se disputait en skating

Dames M18: 8^e Lola Wüthrich
Dames M20: 3^e Emma Wüthrich

La Sibérienne à la Brévine a servi de cadre le 26 janvier aux Championnats romands et au Kids Nordic Tour. Chez les juniors, Emma Wüthrich a remporté l'épreuve des 10 kilomètres.

Judo

Plusieurs judokas du Val-de-Ruz ont pris part au Tournoi national individuel de Morges, le 20 janvier. Chez les M11, on signalera en catégorie -30 kg la 13^e place d'Alessio Castorina. En M13, -28kg, Robin Farron décroche le 9^e rang. Idem pour Timéo Morel chez les -40kg. En M15, -45kg, Dario Castorina termine 17^e.

Morges accueillait le 19 janvier le tournoi Ranking 1000. Sarah Holzherr a pris la 3^e place en F18, -63kg.

Ski alpin

C'est dans l'Oberland bernois à La Lenk, qu'ont eu lieu les premières compétitions de ski alpin du Giron jurassien, le 20 janvier. Plusieurs membres du SC Chasseral-Dombresson étaient au rendez-vous.

Championnats jurassiens de slalom moins de 16 ans

Filles: 1^e Elea Weibel
4^e Isaline Lachat
5^e Justine Herzog
6^e Elisa Müller
8^e Auriane Sautebin
10^e Lorane Cuche
Garçons: 1^{er} Owen Fischer
4^e Clément Simon-Vermot
5^e Quentin Cuche
6^e Loukian Gindraux
8^e Loïc Müller

Championnats jurassiens de slalom adultes

Dames: 2^e Léa Friche
Hommes: 4^e Noam Clark

La Lenk a également été le théâtre de trois manches de la Ragusa Ski Cup, les 19 et 20 janvier. Plusieurs pensionnaires du SC Chasseral-Dombresson sont montés sur le podium:

Première manche (géant)

Filles M 14: 1^{ère} Isaline Lachat
2^e Elisa Müller
3^e Justine Herzog
Filles M 16: 2^e Elea Weibel
Garçons M12: 1^{er} Kai Odot
3^e Arnaud Botteron
Garçons M14: 2^e Quentin Cuche
3^e Loukian Gindraux
Garçons M16: 2^e Loïc Müller
3^e Achille Simon-Vermot

Deuxième manche (géant)

Filles M14: 1^{ère} Elisa Müller
2^e Isaline Lachat
3^e Justine Herzog
Filles M16: 1^{ère} Elea Weibel
Garçons M12: 1^{er} Kai Odot
Garçons M14: 3^e Quentin Cuche
Garçons M16: 1^{er} Loïc Müller

Troisième manche (slalom) :

Filles M14: 1^{ère} Isaline Lachat
2^e Justine Herzog
3^e Elisa Müller
Filles M16: 1^{ère} Elea Weibel
Dames: 2^e Léa Frische
Garçons M12: 2^e Kai Odot
3^e Arnaud Botteron
Garçons M14: 3^e Clément Simon-Vermot
Garçons M16: 1^{er} Owen Fischer

Les deux premiers slaloms géants du Trophée Interrégions Ouest se sont déroulés les 24 et 25 janvier aux Diablerets, en présence de plusieurs skieurs du SC Chasseral-Dombresson.

Slalom géant du 24 janvier

Dames: 22^e Isaline Lachat
26^e Elisa Müller
Hommes: 21^e Owen Fischer
42^e Loïc Müller

Slalom géant du 25 janvier

Dames: 3^e Elea Weibel
26^e Isaline Lachat
28^e Elisa Müller
Hommes: 12^e Owen Fischer
26^e Loïc Müller

RÉSULTATS SPORTIFS

Tir

Bons résultats pour les tireurs vaudruziens au match romand de tir 10m air comprimé, le 26 janvier à Préverenges, dans le canton de Vaud.

Le Groupe de Neuchâtel qui compte dans ses rangs Stéphane Baumann et Camille Perroud est sorti deuxième. Le 3^e larron, Martin Rosenfeld de la Société de tir de Boudry a décroché une 3^e place en individuel, à quelques points de Stéphane Baumann (5^e) et Camille Perroud (11^e).

Tennis

Les jeunes tennismen et tennismen vaudruziens se sont illustrés en ce début d'année. Laura Scherrer a gagné le Tournoi M16 R2/R9 de Thoune, le 12 janvier. Maël Girod en a fait de même les 20 et 26 janvier à Berne en M16 N4/R6. Victoire le 20 janvier pour Quentin Allimann au Tournoi de Bossonens en U12 R5/R9.

A Neuchâtel, les 26 et 27 janvier, Clara Vauthier a perdu la finale M16 R5/9. Simon Amiet a connu le même sort chez les garçons.

Enfin, au Neuch kid's tennis tour du 13 janvier à Marin, une compétition M9 mixte qui comptait 44 participants, Loucas Challandes a terminé sur la plus haute marche du podium. Malon Pellaton arrive 5^e, Mathys Gorgé 6^e, Timéo Bréa 7^e, Julien Conrad 14^e, Timéo De Frino 17^e, Grégory Badoux 20^e et Nolan Bréa 21^e.

Tir à l'arc

Tout ne se passe pas comme prévu pour Valentin Choffat. Engagé à Nîmes dans la World Indoor Série-Etape 4 de la Coupe du monde en catégorie Junior homme, le jeune homme n'a pas atteint son objectif de terminer dans les 32 premiers, synonyme de qualification pour les matches. Il a dû se contenter d'un 49^e rang.

Escrime

Vanie Gogniat a terminé meilleure Suissesse lors de la Coupe du Danube, les 11 et 12 janvier.

En individuelle, dans la catégorie M17, elle a pris la 41^e place du concours qui comptait plus de 300 participantes.

Associée à la Genevoise Julia Anderes, à la Zurichoise Kira Kamaras et à la Chaux-de-Fonnière Pauline Heubi, la jeune Vaudruzienne a pris la 37^e place de la compétition par équipe.

Trois Vaudruziens ont pris part les 26 et 27 janvier à Lucerne au Challenge Marcus Leyrer. Chez les garçons, en M12, Maxime Leibundgut a terminé au 43^e rang. Neel Widmer a pris la 9^e place en M14 et la 13^e en M17. Chez les filles, Vanie Gogniat a terminé 2^e en M14 et 2^e en M17.

TIRAGE SUR LA MONTAGNE AUTOUR DES QUATRE-BORNES

Tiraillements entre l'association «Sauver l'Echelette» et les agriculteurs à l'origine du projet de parc éolien des Quatre-Bornes.

Mi-janvier, l'association qui lutte pour la protection des riverains et du patrimoine et contre la construction des éoliennes a diffusé une série de photomontages. Son but, permettre à tout un chacun de se faire une idée de l'impact qu'auront les mâts sur le paysage.

Les opposants entendent dénoncer la transformation d'un espace de loisirs et d'activités hivernales en zone industrielle sans âme. La transition énergétique est possible, disent-ils, sans détruire le cadre de vie des gens.

La réaction des initiateurs du projet ne s'est pas fait attendre. Ils réaffirment que la création d'un parc éolien dans cette région reflète l'imagination, le bon sens et le respect que les opposants réclament pour négocier le tournant énergétique de la stratégie fédérale 2050. Le projet, rappellent-ils, est celui des agriculteurs de la montagne et non d'un promoteur. Ils se déclarent bien décidés à utiliser le vent soufflant au-dessus de leur terre pour soutenir la lutte contre le réchauffement climatique, tout en pérennisant les activités agricoles de la montagne. Ils ajoutent que le parc éolien est réversible, contrairement au réchauffement climatique. Après 20 ans d'exploitation, expliquent-ils, il sera possible, si la population le souhaite, de le démonter complètement, de recycler les machines et de redonner son image actuelle à la région.

Ils concèdent que les éoliennes modifieront le paysage, mais pour deux décennies, tandis que le réchauffement climatique le détruira comme il détruira sa biodiversité.

Le projet éolien des Quatre-Bornes prévoit 11 hélices culminant à 207 mètres, à la Joux-du-Plâne, à cheval sur les cantons de Neuchâtel et de Berne. Une vingtaine d'agriculteurs de la montagne ont lancé le projet. Ils ont été rejoints en cours de

route par différentes entités, dont les communes de Val-de-Ruz et Sonvilier dans le Jura bernois, et Greenwatt en tant qu'investisseur-développeur. Une mise à l'enquête publique est prévue mi-2019. / *cwi*



L'un des photomontages commandés par l'association «Sauver l'Echelette». Il vise à montrer à quoi pourrait ressembler le paysage de la Joux-du-Plâne si le projet éolien des Quatre-Bornes voit le jour. (photo: www.sauvez-lechelette.ch).



pharmacieplus
du val-de-ruz
fontainemelon
032 853 22 56



pharmacieplus
marti
cernier
032 853 21 72



**en 2019, fêtons ensemble l'anniversaire de pharmacieplus!
grattez et gagnez tous les 25 du mois et tentez votre chance à nos concours.**